

Avec ce supplément du mois de Juillet 2017, nous entamons notre quinzième année d'existence sur la scène médiatique québécoise. Merci à toutes et à tous pour vos encouragements et votre soutien

La Rédaction

MAGHREB CANADA EXPRESS

15^{ème} année, Vol. XV, N° 07, JUILLET 2017 www.maghreb-canada.ca - Tél. : 514-576-9067

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?
CONTACTEZ-NOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé
Cell.: 514 991-7738
Courriel : badre@imgcentr.com
514-990-0391
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

VISION HYPOTHÈQUE

Nouveau programme de fidélité Safar Flyer
Safar Flyer new loyalty program

4000 Miles offerts maintenant
et d'autres avantages ensuite

4000 Miles offered now
and other advantages afterwards

Adhésion gratuite sur notre site royalairmaroc.com ou dans nos agences Royal Air Maroc.
Free registration on our website royalairmaroc.com or in our Royal Air Maroc agencies.

royalairmaroc.com

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Pour un prix minimum et une portée maximum

Appelez au 514-576-9067
Ou envoyez-nous un Courriel

(info@maghreb-canada.ca)

Supplément Juillet 2017

D'UN CONTINENT À L'AUTRE

Al Hoceima (Maroc)
En attendant la fin de la crise
(Page 3)

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

UN MOIS AU CANADA
La Ville de Montréal annonce sa stratégie de déploiement des limites de vitesse (P. 4)
Avis aux anciens clients de Rénovations sans limites (Page 5)

QUÉBEC INTERNATIONAL
L'entrepreneuriat féminin québécois à l'avant-plan en Algérie, en Tunisie et au Maroc (Page 6)

UN MOIS EN AFRIQUE
Le Maroc place la question migratoire au cœur des travaux et préoccupations de l'Union Africaine (Page 10)
Al Hoceima et le Rif à toutes les sauces (p.13)

ASSOCIATIONS EN ACTION
(Pages 20 à 22)

Photo: DR

LE SPÉCIALISTE DES VOYAGES DE LA OMRA ET DU HAJ

Alger - Tunis - Casa Liban - Afrique - Europe - Forfait Sud

مايسترو VOYAGES MAESTRO سفريات

9150, L'Acadie, Suite 203, Montréal (Qc) H4N 2T2 Infos sans frais : 1.888.485.0444

Tél. 514 381-1999

KLM AIRFRANCE

Titulaire d'un Permis du Québec

Toufic Sleiman
Propriétaire

نرحب بجميع الجاليات العربية والمغربية و نؤمن لهم أفضل الخدمات بأحسن الأسعار



Données sur l'emploi pour le mois de juin 2017

Croissance de l'emploi et stabilité du taux de chômage au mois de juin 2017



d'emplois au Canada et un taux de chômage qui se maintient à un plancher historique. Les bons résultats dévoilés ce 7 juillet 2017 nous incitent à poursuivre nos efforts afin qu'un maximum de personnes puisse intégrer le marché du travail. Notre gouvernement vise notamment à mieux outiller les personnes éloignées du marché du travail et les personnes immigrantes dans leurs démarches vers l'emploi, notamment en développant leurs compétences et leurs habiletés professionnelles ainsi qu'en favorisant leur accès à des mesures de francisation.

L'emploi croît au Québec (+ 28 300; + 0,7 %) et au Canada (+ 45 300; + 0,2 %) au mois de juin.

Commentant ces résultats, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. François Blais déclara : « *Le Québec affiche la meilleure création*

Il est à souligner que le taux de chômage demeure stable à 6,0 % au Québec en raison de l'augmentation de la population active (+ 32 200).

Il diminue de 0,1 point et se fixe à 6,5 % au Canada. C'est ce qui ressort de l'analyse des données sur l'emploi et la population active diffusée par l'Institut de la statistique du Québec, à partir des résultats de l'Enquête

sur la population active¹.

Tant le secteur des services (+ 19 100) que celui des biens (+ 9 300) enregistrent une hausse de l'emploi.

Depuis juin 2016, le Québec affiche une variation de 121 700 emplois (+ 3,0 %), comparativement à 350 800 pour l'ensemble du Canada (+ 1,9 %).

L'emploi progresse au deuxième trimestre 2017

Au deuxième trimestre 2017, l'emploi augmente de 13 500 au Québec (+ 0,3 %) après une croissance de 10 500 au premier trimestre 2017 et de 44 400 au quatrième trimestre 2016. La plus récente hausse s'observe uniquement dans l'emploi à temps partiel (+ 21 500); l'emploi à temps plein se contracte de 8 000 au cours de la période.

L'emploi croît dans le secteur des biens (+ 9 100; + 1,1 %), alors qu'il varie peu dans celui des services

(+ 4 300; + 0,1 %) au deuxième trimestre 2017.

Tout comme au Québec, l'emploi progresse au Canada (+ 0,4 %) entre le premier et le deuxième trimestre 2017, alors qu'il varie peu en Ontario (+ 0,1 %).

Par rapport au trimestre précédent, le taux de chômage au Québec baisse de 0,1 point au deuxième trimestre 2017 pour se fixer à 6,2 %. Ce taux est identique à celui de l'Ontario (- 0,1 point à 6,2 %) et inférieur à celui du Canada (- 0,2 point à 6,5 %). Le taux d'emploi s'établit à 60,8 % (+ 0,1 point) au Québec; il se fixe à 60,7 % (- 0,2 point) en Ontario et à 61,5 % (+ 0,1 point) au Canada. Quant au taux d'activité, il demeure stable au Québec (64,8 %) et au Canada (65,8 %), alors qu'il se contracte en Ontario (- 0,3 point à 64,7 %).

Source : Telbec

AIDE AUX IMMIGRANTS
ACCUEIL
INTÉGRATION
EMPLOI

6865 Av. Christophe-Colomb
Montréal, Qc. H2S 2H3
T 514 271.3533
F 514 271.1910
info@lamaisonnee.org
www.lamaisonnee.org
f /www.lamaisonnee.org

LAMAISONNÉE



**DES SERVICES GRATUITS
POUR IMMIGRANTS DEPUIS 35 ANS.**

SERVICE ACCUEIL ET INTÉGRATION

- Information et orientation dans le processus d'immigration, d'installation et sur les démarches à entreprendre auprès des instances de l'immigration
- Écoute et soutien
- Information sur la recherche de logement
- Cours de français pour nouveaux arrivants
- Cours d'anglais pour résidents permanents en recherche d'emploi
- Lutte à la discrimination et défense des droits
- Aide alimentaire, groupes d'achats et informations sur la saine alimentation
- Bienvenue la famille dans le quartier Rosemont La Petite-Patrie
- Soutien aux jeunes
- Déclarations de revenus
- Assermentations
- Bénévolat, activités socioculturelles
- Autres services en lien à l'immigration et l'intégration

SERVICE EMPLOYABILITÉ

- Services d'aide à l'emploi (SAE): Spécialisés, à la carte et selon les besoins ciblés
- Rencontres individuelles : Évaluation des besoins et orientation professionnelle
- Ateliers de recherche d'emploi
- Information sur le marché du travail et traitement des offres d'emploi
- Préparation de CV par compétences, par potentiel et par cible
- Simulation et préparation aux entrevues d'embauche
- Assistance dans les démarches de reconnaissance des acquis professionnels et académiques hors Québec
- Choix de carrière et de formation professionnelle
- Rencontres avec les employeurs, sessions d'information et réseautage professionnel
- Visites d'exploration et d'observation dans les industries et les entreprises
- Placement en emploi et maintien durable en emploi

Suivez-nous pour nos ateliers d'emploi et autres activités d'accueil et d'intégration



**NOUS AVONS 35 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
EN MATIÈRE D'IMMIGRATION**

**NOUS ACCUEILLONS PLUS DE 10 000
PERSONNES CHAQUE ANNÉE**

D'un continent à l'autre...



De l'autre côté de l'Atlantique

Al Hoceima (Maroc) : En attendant la fin de la crise



Par Abderrahman
El Fouladi

Le mois dernier, ne voulant pas trop m'immiscer dans un problème dont me sépare 26 ans d'immigration et tout un océan (l'Atlantique), j'ai écrit sur ma page facebook ceci :

La chose (Al Hoceima) soulève les passions et serait en train de diviser le pays entre les pour, les contre, les "il n'y a qu'à", les "il faut que" et un groupuscule de neutres. Je choisis mon camp parmi ces derniers. Car, à mon humble avis, pour donner un avis éclairé sur cet accident de parcours, il faudrait posséder toutes les données du problème; ce que je ne possède pas d'ici, en pays de résidence à l'étranger.

Cependant, et à première vue, il semblerait que les habitants d'Al Hoceima ont exprimé tout haut ce que plusieurs villes et villages du pays expriment tout bas. Une solution GLOBALE serait donc nécessaire.

Mais le plus urgent serait d'éteindre rapidement le feu et non de se demander qui, par qui ou comment il fut allumé. Le Maroc aurait, plus que jamais, besoin d'un (bon) pompier. Une fois le feu éteint et le calme revenu, il faudrait donner sa chance au dialogue et s'y mettre tous ensemble pour laver le linge sale en famille. Ceci dit, je souhaiterais ne pas passer pour un donneur de leçon car mon avis risque d'être biaisé par 26 ans de vie à l'extérieur du pays.

Depuis que j'ai écrit ces quelques lignes le dialogue se fait attendre et la cacophonie, médias sociaux obligeant, ne cesse de s'amplifier au point de devenir ridicule. En témoigne cet échantillon d'échange entre internautes : "On veut notre part des richesses des phosphates" Ce à quoi répond un internaute apparemment du plateau des phosphates : "On veut notre part des revenus du haschich"

Ça pourrait être drôle si le peuple n'est pas ce mélange dangereusement explosif dont les spécialistes de la fronde se plaisent à agiter avant de s'en servir. Et l'agitation serait en train d'aller bon train des islamistes aux gauchistes en passant par les barrons de la drogue, les

militants amazighs, les oisifs, les , les...

Le Rif est de plus en plus présenté comme une région 100% marginalisée, enclavée et qui n'a jamais bénéficiée d'aucun investissement en comparaison des autres régions marocaines..

Et c'est ainsi que la crise d'Al Hoceima serait en voie de devenir la courroie de transmission de toutes les frustrations de tous ceux et celles qui ont un compte à régler avec tout ce qui s'apparente de près ou de loin au Pouvoir..

Mais c'est qui le pouvoir ? Le flic ? Le gendarme ? L'imbécile qui a donné l'ordre d'écraser dans une benne, et le poisson et le poissonnier ?

Il n'est pas si facile d'y voir clair quand chacun y va avec sa propre vérité sur les médias sociaux, les médias locaux et même les médias étrangers. Comme cette chaîne française qui, pour faire sensation, illustra un de ses reportages avec des images d'émeutes vénézuéliennes.. pour terminer avec des plates excuses pour le Maroc et les marocains !

Certes, dire qu'il y a de la fumée sans feu serait dangereux et irrationnel. Mais s'obstiner à prêcher "qu'il n'y a pas de fumée sans feu" serait très injuste car la région a eut aussi sa part des investissements surtout visant son désenclavement (réseau routier et aéroports) et l'exploitation de ses ressources locales surtout pélagiques.

Il serait pertinent de rappeler qu'il fut un temps où tout le Maroc avait souffert d'une certaine stagnation économique surtout durant les années de plomb où longtemps le Maroc s'est contenté du tronçon d'autoroute reliant Casablanca et Rabat.

Depuis l'avènement du Roi Mohammed VI, les investissements se sont multipliés, dirait-on selon le principe 'd'accrocher d'abord son masque avant d'aider le voisin à accrocher le sien'. Et c'est ainsi que ce furent les zones économiquement rentables qui eurent le plus bénéficié des grands chantiers afin de pouvoir renvoyer ensuite l'ascenseur aux régions les plus pauvres.

Côté Al Hoceima , il paraît qu'il y aurait tout un programme de chantiers dans la cadre d'un projet dit "Al Hoceima Phare de la méditerranée", projet qui aurait connu des retards à cause sûrement de

quelques bras cassés, qu'il faudrait se résoudre à arracher. Et en attendant ce miracle et surtout le discours du Trône du 30 juillet prochain, je me permets de partager avec vous cette anecdote personnelle:

Sitôt installé au Canada, j'y suis allé avec un mémoire de maîtrise dédiée à cette région du Rif où j'avais accompli ma première mission en tant que topographe en 1974.

Ce fut exactement à Al Hoceima.

J'ai gardé de cette première mission des images de ce réseau routier incomplet, escarpé et dangereux qui rendait la région tellement inaccessible.

Un peu plus d'une dizaine d'année plus tard, fut lancé le projet de liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar. Et pour se préparer à cette liaison, je me suis lancé l'idée d'une rocade méditerranéenne qui aura un double objectif : Permettre un transit rapide du trafic routier international entre Tanger et Oujda , vers l'Algérie et ... désenclaver le Rif.

Ce fut l'une des premières études réalisée avec un SIG dont voici les références : *Systèmes d'information Géographique et développement du réseau routier du Rif, au Maroc, dans le contexte de la liaison fixe Europe-Afrique* , Université de Montréal, Département de Géographie (1996).

Sitôt mon mémoire déposé, et en bon MRE, je me suis empressé de livrer une copie à la SNED (Société nationale des études du détroit), au ministère de l'équipement et à la toute récente Agence de développement des province du Nord (?) Et puis ? Rien de la part des destinataires... Comme d'habitude suis-je tenté de dire. Jusqu'au jour où j'appris par "Maroc Hebdo" (qui m'avait dédié à l'occasion un article intitulé : Le chercheur qui venait du froid) que le Maroc a lancé la réalisation d'une rocade méditerranéenne entre Tanger et Saidia !

Pour la petite histoire, le tracé adopté coïncide par hasard à 80% environ avec celui que j'avais optimisé dans mon étude. Décidément je dois penser à rejoindre le Hirak ! Honnis soit qui ne pense pas à ce que je pense (je plaisante bien-sûr. Ce n'est qu'une coïncidence)

Très bonnes vacances.

© Une production

**LES ÉDITIONS
MAGHREB CANADA**

"D'un Continent à l'autre"

www.maroc-canada.ca

ou

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

**DIRECTEUR DE
PUBLICATION**

Abderrahman EL FOULADI

elfouladi@videotron.ca

Tél: 514-576-9067

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067

info@maghreb-canada.ca

CHRONIQUEURS

Pr. Abdelfettah El Fatim.

(Maroc)

Dr Mraizika Mohammed,

(France)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

ÉDITORIALISTE

A. El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Québec (Canada), depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa fondation en juillet 2003.



Maghreb

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



« Vision Zéro », décès et blessé grave

La Ville de Montréal annonce sa stratégie de déploiement des limites de vitesse



Denis Coderre, Maire de Montréal

Le maire de Montréal, M. Denis Coderre, accompagné de M. Aref Salem, responsable du transport au comité exécutif, Elsie Lefebvre conseillère adjointe aux transports et Marc-André Gadoury, responsable des dossiers vélos, a présenté, le 4 juillet courant, la nouvelle stratégie de déploiement des limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal, un engagement de la « Vision Zéro », décès et blessé grave.

« L'objectif est d'harmoniser les limites de vitesse sur tout le territoire de la métropole. Il était nécessaire de poser un cadre clair pour encadrer les initiatives locales. Montréal, ce sont des quartiers distincts, mais c'est une seule ville. En matière de sécurité routière et de protection des usagers vulnérables, la cohérence des actions est primordiale. La ville-centre a développé une vision nette et propose un encadrement afin que tous les arrondissements l'adoptent à leur tour », a déclaré le maire Co-

derre.

Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, la Ville de Montréal veut que la limite de vitesse soit de 30 km/h :

- Dans les rues locales des quartiers résidentielles.
- Dans toutes les zones scolaires et face aux terrains de jeux.
- Dans les rues commerciales ayant une voie par direction.
- Dans les rues du secteur du Vieux-Montréal (20 km/h dans certaines rues).

Dans les artères des secteurs périphériques la limite de vitesse serait de 40 km/h, sauf certaines exceptions qui seraient à 50 km/h. La vitesse dans les rues des secteurs industriels seraient aussi limitées à 40 km/h.

Quant aux secteurs centraux, toutes les artères y seraient à 40 km/h sans exception.

Il est prévu que les arrondissements adoptent les règlements concernant les nouvelles limites de vitesse dans le courant de l'année 2018. La signalisation sera par la suite déployée.

« Notre Administration tient une promesse et livre l'un des engagements majeurs de la Vision Zéro. Il s'agit d'un plan audacieux qui traduit un changement de mentalité. Rappelons que toute la stratégie de Vision Zéro est basée sur l'hypothèse que la perte de vie et les blessures graves sont inacceptables. La vie humaine est une priorité, encore plus que la mobilité », a rappelé M. Aref Salem, responsable du transport au comité exécutif.

« La stratégie est en complémentarité avec nos actions afin de favoriser le transport collectif et actif. Mon-

tréal est résolument une métropole de mobilité, à échelle humaine », a renchéri Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée aux transports, responsable de la stratégie d'électrification de la Ville de Montréal et vice-présidente de la Société de transport de Montréal (STM).

Des partenariats pour la cohabitation sécuritaire

Toujours dans le cadre de « Vision Zéro », trois partenariats ont été établis à la suite de recommandations de la Commission permanente sur le transport et les travaux publics. Rappelons que cette dernière avait reçu du Conseil d'agglomération le mandat d'étudier la cohabitation sécuritaire entre les véhicules lourds et les usagers vulnérables.

Le premier partenariat a été établi avec Vélo-Québec. L'organisme offrira des formations de « cyclistes avertis » à des élèves de 5^e et 6^e années d'écoles de la Ville de Montréal, afin de les sensibiliser à la sécurité à vélo.

Avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), des marches exploratoires seront organisés avec des aînés pour identifier les problématiques là où circulent des poids lourds.

Enfin, avec son Service du matériel roulant et des ateliers, la Ville de Montréal optimiserait ses formations existantes aux camionneurs de la Ville, dans l'optique « Vision Zéro ». Cette mesure pourrait éventuellement s'étendre à tous les fournisseurs de la municipalité.

D'autres interventions

Dans le cadre de « Vision Zéro », décès et blessé grave, des interven-

tions à court terme ont aussi été mises en place pour la sécurité et la convivialité de tous les usagers. Ainsi, trois nouveaux appareils de contrôle automatisé ont été mis en fonction en novembre dernier. Au total, c'est donc 3 caméras à des feux rouges, 1 radar photo fixe et 4 radars photos mobiles qui sont maintenant en fonction. Ces 8 appareils couvrent 15 endroits, intersections ou tronçons.

Également, depuis le début de l'année, 47 intersections ont été munies de nouveaux feux de piétons à décompte numérique.

Des lancements à venir

La Ville a aussi organisé des groupes de discussion au printemps dernier pour évaluer les besoins des divers types d'usagers. À la suite des conclusions de ces groupes de discussion, une nouvelle campagne de sensibilisation axée sur la responsabilité partagée sera lancée cet automne.

« Par ailleurs, la Ville de Montréal livrera un autre engagement majeur de Vision Zéro en août prochain, avec le lancement d'un plan cadre vélo axé sur la sécurité des cyclistes », a annoncé M. Marc-André Gadoury, responsable des dossiers vélos au sein de l'Administration Coderre.

Source : Cabinet du maire et du comité exécutif



Maghreb

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info



Fermeture d'une entreprise spécialisée en rénovation

Avis aux anciens clients de Rénovations sans limites

L'Office de la protection du consommateur avise les personnes qui ont fait affaire avec l'entreprise Rénovations sans limites (9230-6521 Québec inc.) qu'elles pourraient avoir droit à un remboursement pour les réclamations qu'elles auraient à faire valoir à l'endroit de ce commerçant itinérant.

L'entreprise, spécialisée en rénovation, était située au 2144, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil. Elle aurait cessé ses activités le ou vers le 14 mars 2016. Comme la Loi sur la protection du consommateur l'exige, elle était titulaire d'un permis de commerçant itinérant de l'Office et avait fourni le cautionnement requis en vertu de la loi. Cette somme pourrait servir à indemniser les consommateurs qui auraient une réclamation contre elle.

Les consommateurs qui ont conclu un contrat de vente itinérante avec Rénovations sans limites et qui ont

une réclamation à faire valoir contre ce commerçant sont invités à consulter le site Web de l'Office, dans la section Actualités - Fermetures et faillites. Ils y trouveront les documents pour faire une demande d'indemnisation.

À propos du commerce itinérant Selon la loi, un commerçant itinérant est un commerçant qui, ailleurs qu'à son établissement, tente de conclure ou conclut un contrat avec un consommateur. Tout commerçant faisant du commerce itinérant au Québec doit être titulaire d'un permis délivré par l'Office de la protection du consommateur. Ce permis et le cautionnement qui l'accompagne assurent aux consommateurs une protection financière en cas de non-exécution du contrat, de faillite ou de fermeture de l'entreprise.

Le site Web de l'Office : un outil incontournable

Vous trouverez de l'information sur une foule de sujets de consommation

en visitant le site Web de l'Office. Le site comprend des outils, des conseils et des renseignements utiles pour soutenir les consommateurs et les commerçants qui font des affaires au Québec. Une version mobile du site est également accessible

sur les téléphones intelligents. Il s'agit d'un outil pratique à consulter en magasin.

Source : Service des communications et de l'éducation (Office de la protection du consommateur).

1 an après l'arrêt Jordan : la confiance de la population minée

QUÉBEC, le 7 juill. 2017 /CNW Telbec/ - À la veille de l'anniversaire de l'arrêt Jordan, au sujet des délais judiciaires, la porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, Véronique Hivon, fait le point et exige des actions concrètes de la ministre Stéphanie Vallée.

« La justice a été négligée pendant des années, oubliée et sous-financée par le gouvernement libéral. Notre système de justice n'a pas connu de financement ni de réformes majeures. Au contraire, encore l'an dernier, des compressions avaient cours. Il a fallu des pressions du Parti Québécois et une crise sans précédent, provoquée par l'arrêt Jordan, pour qu'enfin le gouvernement commence à bouger. Aujourd'hui, la confiance de la population est minée, les victimes sont abandonnées, sans compter les dizaines d'accusés libérés sans procès et les centaines de requêtes toujours pendantes. Malgré nos demandes répétées et la libération grave de trois accusés de meurtre et d'un accusé d'agressions sexuelles répétées sur une mineure, la ministre refuse toujours le recours à la clause dérogatoire pour que cesse l'hémorragie », a indiqué Véronique Hivon.

« Le juge en chef de la Cour supérieure a mentionné cette semaine avoir encore besoin de 12 à 18 mois pour que la "tempête Jordan" soit complètement

passée. 12 à 18 mois durant lesquels la confiance du public envers notre système de justice sera mise à rude épreuve, c'est inconcevable. Du côté des causes en cour civile et familiale, par exemple, des centaines de parents et d'enfants font les frais de délais toujours plus longs, en raison du transfert des juges vers le criminel pour stopper l'hémorragie. Pendant ce temps, la ministre de la Justice croit toujours que la solution passe par le gouvernement fédéral pour la nomination de juges à la Cour supérieure. Pourtant, elle n'a pas réussi à convaincre la ministre fédérale de nommer les 14 postes de juges qu'elle réclame depuis des mois », a-t-elle illustré.

« Nous déplorons aussi le fatalisme et la résignation qui s'est emparée de la ministre de la Justice. Elle a mentionné cette semaine que c'était un triste anniversaire, mais que fait-elle sinon déplorer la situation? Un cas d'arrêt des procédures pour délais déraisonnables est déjà un cas de trop. On s'attend à des gestes énergiques pour stopper le dérèglement tous azimuts de notre système de justice et le grave effritement de la confiance qui s'en suit », a conclu Véronique Hivon.

Source : Portail Québec

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
info@benrouayene-avocat.com
http://www.benrouayene-avocat.com

Trois
adresses

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal (Métro Fabre)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)
383, Cartier Ouest, Laval H7N 2K5

COLLÈGE ESSOR

POUR UN ACCÈS RAPIDE À L'EMPLOI

2700, Rachel Est,
Montréal, H2H 1S7 (métro
Frontenac ou Sherbrooke)
Tél. (514) 525-3777
1 855 55 ESSOR (37767)
www.collegeessor.com

Assistant Technique en Pharmacie-LabXpert : stages et placement (2 mois)

AEC/Aide-éducatrice/Ouvrez une Garderie : RCR, Aide à l'emploi (1 mois)

Commis à la Comptabilité : 2 stages, Acoma, Sage 50 et placement (2 mois)

Préposé aux Bénéficiaires : stage, cartes RCR, PDSB, placement (en 1 mois)

Secrétariat - juridique, dentaire ou médical : stages et placement (2 mois)

Note : Frais de scolarité minimes et déductibles d'impôts. Tous nos programmes reconnus sont offerts, en classe et à distance, en partenariat avec ESSOR : La première Agence de Placement et d'Aide à l'emploi.

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés

Cours jour, soir, fin de semaine. Instruction en Français, Anglais ou Arabe

Deux succursales pour mieux vous servir!

6955, Bd Lacordère, suite 304
Saint-Léonard, (QC) H1T 2K5
Bus 32
Tél.: (514) 510-0880

3300, Bd Rosemont, suite 100
Montréal (QC) H1X 1K2
Bus : 67, 197 et 467
Tél.: (514) 729 6330



Nous louons les Voitures
(Automatiques / manuelles)
pour l'examen

Mission de la ministre Lise Thériault au Maghreb

L'entrepreneuriat féminin québécois à l'avant-plan en Algérie, en Tunisie et au Maroc



À l'issue de la mission économique et diplomatique en Algérie, en Tunisie et au Maroc, qui s'est déroulée du 1er au 11 juillet, la vice-première ministre, ministre responsable des PME, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de Lanaudière, Mme Lise Thériault, constate avec enthousiasme le rayonnement de l'entrepreneuriat féminin québécois et la volonté des partenaires maghrébins d'accroître les liens économiques entre le Québec et le Maghreb.

Rappelons que la vice-première ministre était accompagnée d'une délégation québécoise composée notamment de la présidente directrice générale

de Femmessor Québec, Mme Sévrien Labelle, de la présidente directrice générale du Réseau des femmes d'affaires du Québec, Mme Ruth Vachon, de la vice-présidente au Rayonnement des affaires de Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif, Mme Claude Delage, ainsi que de la présidente directrice générale de Danielle Henkel inc., Mme Danièle Henkel.

Parmi les faits saillants, soulignons les prises de parole de la ministre Lise Thériault et des femmes d'affaires qui l'accompagnaient, lors de déjeuners conférences organisés par le Forum des chefs d'entreprises de l'Algérie, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et la Confédération générale des entreprises du Maroc, pour faire valoir l'expertise québécoise en matière d'entrepreneuriat féminin.

Rencontres politiques et économiques

Par ailleurs, la vice première ministre a eu l'occasion d'échanger avec ses homologues algériens, tunisiens et marocains afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de consolider les relations bilatérales et économiques entre le Québec et ces trois principaux pays du Maghreb.

Elle a ainsi rencontré, à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Mahjoub Bedda, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mme Ghania Eddalia, ainsi que le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Hassane Rabehi.

À Tunis, elle s'est entretenue avec le chef du gouvernement de la République tunisienne, M. Youssef Chahed, le ministre des Affaires étrangères, M. Khemaies Jhinaoui, ainsi que la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Mme Naziha Laabidi.

Enfin, à Rabat, Mme Lise Thériault a pu discuter avec le chef du gouvernement du Royaume du Maroc, M. Saad-Eddine El Othmani, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Nasser Bourita, la secrétaire d'État du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mme Mounia Boucetta, la ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social du Royaume du Maroc, Mme Bassima Hakkaoui, le président de la région de Casablanca-Settat, M. Mustapha Bakkoury, ainsi que la vice-présidente de la ville de Marrakech, Mme Aouatif Berdai.

Parallèlement aux rencontres politiques, les femmes d'affaires faisant

partie de la délégation ont eu l'occasion de rencontrer des femmes entrepreneures en provenance des trois pays afin de découvrir les possibilités offertes par ces marchés et d'établir des relations commerciales. Enfin, la délégation a pris part à plus d'une trentaine d'activités.

Faits saillants

L'entrepreneuriat féminin constitue une réalité importante au Québec, alors que le taux de femmes entrepreneures est passé de 20 % en 1976 à 39 % en 2016. De plus, environ 16 % des entreprises québécoises sont détenues majoritairement par des femmes d'affaires.

L'organisme Femmessor est présent dans toutes les régions du Québec afin d'offrir du financement, de l'accompagnement, de la formation et des activités de réseautage aux femmes qui veulent se lancer en affaires.

Le Réseau des femmes d'affaires du Québec a pour mission d'accompagner les femmes et de faire valoir leur leadership au sein des milieux d'affaires, social, politique et économique.

Source : Cabinet de la vice-première ministre, ministre responsable des PME, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de Lanaudière.

**Nous avons le plaisir de vous informer que votre
agence de voyage ETOILE DU SUD du Groupe
TERRATOURS , opérera dorénavant sous le nom
de : VOYAGES TAM**

**Nouvelles Adresses à compter du Premier juillet 2017 , à votre
choix dans l'une de nos 2 succursales suivantes de Voyages TAM :**

- 1- 3831 rue St Denis Montréal (metro Sherbrooke)
- 2- 3561 rue Belair Montréal (Parallèle a rue Jean Talon , a proximité du Metro St Michel)

Les numéros de téléphones de l'Agence, et ceux de vos agents sont INCHANGÉS

514-279-4040

Merci pour votre fidélité

Un mois en France

Macron le président va-t-en guerre



Par Mustapha Bouhaddar

Actuellement tout le monde est convaincu que la guerre en Irak déclenchée par Bush père était une grande erreur. Le monde entier est en train de payer cette grande bourde commise par la première puissance du monde. Idem pour la guerre en Libye, une guerre amorcée par Nicolas Sarkozy.

Qui se préoccupe vraiment de la liberté et du bien être des Irakiens encore moins de celle des Libyens. Sarkozy et Bush avaient des motivations personnelles, le pétrole pour le premier, et la peur de la compromission du second avec le dictateur. Ce dernier avait financé paraît-il la campagne de Sarkozy.

Comme l'a souligné le journaliste d'investigation Leslie Varenne, dans une tribune, « la politique internationale a été le parent pauvre du débat. Pourtant, le monde est en proie à de grands tremblements ; le risque d'attaque nucléaire est sérieusement envisagé ; la catastrophe afghane est réactivée, chaque jour des milliers de civils meurent dans les guerres d'Irak, de Syrie, du Yémen ou lors de conflits larvés comme en République Démocratique du Congo, au Congo Brazzaville, dans le Sahel. Ce début de 21^{ème} siècle signe également la recrudescence de pratiques barbares lors de ces conflits. Face à cet état des lieux, que fera Emmanuel Macron, s'il est élu le 7 mai 2017 ? Remettra-t-il en cause les grandes lignes suivies par le Quai d'Orsay depuis dix ans, qui ont conduit la France à être au mieux inefficace et inaudible, au pire, de se faire l'apôtre des va-t-en guerre ? Sa dernière déclaration concernant la Syrie ne prédisait pas à penser qu'il opérera de changement. Le 28 avril à Amiens, il a, en effet, déclaré « Je condamne avec la plus grande fermeté l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Bachar el-Assad. Cela contrevient d'une part au Droit International et d'autre part aux accords de 2013. Et donc si je suis

élu président de la République, je prendrais les dispositions en lien avec la coalition et, si possible sous mandat de l'ONU, mais même sans mandat de l'ONU pour neutraliser ses capacités chimiques du régime de Bachar el-Assad ».

En effet, le jour de sa prise de fonction, Macron a remonté les Champs-Élysées en command-car. Puis il est allé visiter les militaires blessés à l'hôpital militaire de Percy. Il décide d'augmenter le budget militaire d'une manière conséquente. Il se dispose à aller prochainement sur le théâtre des opérations en Afrique.

La lutte contre Daech, une priorité absolue

La menace, certes sporadique, est toujours bien présente. Entre les deux tours de la présidentielle, plus d'une vingtaine de terroristes ont ainsi été "neutralisés" dans une forêt, à proximité de la frontière entre le Mali et le Burkina Faso, lors d'une vaste opération au cours de laquelle les hélicoptères et les avions de chasse sont entrés en action.

La lutte contre le groupe terroriste Etat islamique (Daech) reste la priorité absolue affichée par le nouvel élu. Pendant la campagne, le candidat d'Etat islamique s'est rendu dans le désert jordanien, sur la base projetée d'où les avions Rafale partent bombarder les positions de Daech - d'autres sont stationnés sur une autre base, aux Emirats arabes unis. La France assure 10% des missions aériennes de la coalition anti-Daech, à égalité ou presque avec les Britanniques -la plupart des frappes sont effectuées par l'aviation américaine.

En Irak, la bataille de Mossoul se poursuit désormais dans les ruelles de la médina, que l'armée irakienne doit reconquérir une par une. En Syrie, la situation est plus complexe en raison du jeu des différentes puissances, notamment russes et iraniennes, alliées de Bachar el-Assad, mais aussi des Turcs, qui ne veulent pas voir émerger un Kurdistan autonome.

Une quatrième armée consacrée au cyber défense à l'étude

Les grandes orientations stratégiques, quant à elles, sont renvoyées à la rédaction, d'ici à la fin de l'année, d'un nouveau livre blanc -il s'est engagé à moderniser les deux composantes, aérienne et sous-marine, de la dissuasion nucléaire et l'idée de créer une quatrième armée consacrée au cyber défense est à l'étude. Dès 2018, une loi de programmation militaire sera soumise au Parlement. Un exercice que l'équipe Macron promet, cette fois, "sincère".

En raison de la multiplication des mis-

sions qui s'allongent dans le temps, les armées sont en surchauffe. Elles dépassent largement leurs contrats opérationnels, fortement réduits en 2013. "On est allé trop loin à l'époque, notamment pour la flotte de combat et les avions ravitailleurs", regrette le général Paloméros.

D'ici à la fin de 2017, un collectif budgétaire devrait combler des besoins immédiats, afin, notamment, d'améliorer la disponibilité des matériels, dont certains, c'est connu, sont hors d'âge. Emmanuel Macron s'engage à porter les ressources de la défense à 2% du PIB, mais pas avant 2025, alors que le chef d'état-major, le général Pierre de Villiers, appelait de ses vœux cette augmentation pour 2022.

Dans son livre, Pierre Servent retrace le parcours et l'action des sept présidents précédents, grâce aux témoignages inédits de plusieurs de leurs anciens chefs d'état-major particuliers. Il relève que l'histoire personnelle et la psychologie des titulaires de la charge ont pesé davantage que les corpus doctrinaux sur lesquels ils ont été élus: "Il n'y a pas un modèle de chef des armées de gauche et un autre de droite, note-t-il. (1)

Le retour du service militaire

Emmanuel Macron n'a pas effectué son service national, mais tous les jeunes hommes et femmes devront bientôt le refaire -soit environ 600000 personnes par an. Inscrit dans son programme, ce temps de service obligatoire et universel, d'une durée d'un mois, devra intervenir dans les trois ans suivant le 18^e anniversaire.

"C'est une période citoyenne où chaque jeune Français fera l'expérience de la mixité sociale et de la cohésion républicaine", précise le général Jean-Paul Paloméros, son conseiller militaire. Ce service, encadré par les armées et la gendarmerie, "permettra aussi de disposer, en cas de crise, d'un réservoir mobilisable, complémentaire de la Gar-

de nationale", a également déclaré le candidat d'Etat islamique.

Son coût reste problématique: entre 15 et 20 milliards d'euros pour les infrastructures et de 2 à 3 milliards d'euros par an "en rythme de croisière" - presque autant que le budget annuel de la dissuasion nucléaire (3,4 milliards d'euros). Le nouveau président a promis que ces sommes ne seraient pas prélevées sur le budget des armées.

Donald Trump et le Roi soleil

Une revue en ligne américaine (2), a publié il y a peu un rapprochement inattendu entre Donald Trump et le Roi-Soleil, établi par un professeur d'histoire à Princeton. « Trump, écrit le professeur Yair Mintzker, est une sorte de Louis XIV des temps modernes, qui vit dans son propre Versailles. [Il] passe le plus clair de son temps dans le Bureau ovale, qui est désormais paré de rideaux couleur or, ou dans sa résidence de Mar-a-Lago, connue pour sa tour, ses portes bien gardées, et son très royal lit à baldaquin. (...) À l'occasion de son tout premier déplacement officiel au Royaume-Uni, Trump a demandé à défiler en carrosse sur la grande avenue du Mall. » Le président « est entouré d'une véritable cour ». Il connaît « peu de chose au fonctionnement d'un gouvernement » et récompense les comportements obséquieux. Mais sa faveur est volatile, « les courtisans vont et viennent ». Etc. Des journaux français ont traduit l'article et, depuis, le débat est vif parmi les internautes francophones. Certains reconnaissent que Trump et Louis XIV ont des points communs.

(1) Les Présidents et la guerre, 1958-2017, par Pierre Servent. Perrin, 447p. 22€.

(2) Project Syndicate

POUR VOTRE INFORMATION

Maghreb Canada Express met à la disposition de son lectorat une TRIBUNE LIBRE .

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte, une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager ?

Envoyez-nous votre texte par courriel à :

info@maghreb-canada.ca



Relations multilatérales

Le Maroc place la question migratoire au cœur des travaux et préoccupations de l'Union Africaine



Par Abdelkrim BELGUENDOZ
Universitaire, chercheur, spécialisé
en migration

La question migratoire en Afrique a été un des thèmes majeurs au niveau des réflexions, des discussions et préoccupations du 29^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) qui a eu lieu les 3 et 4 juillet 2017 à Addis Abéba sur le thème : "Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse" et où Sa Majesté le Roi Mohammed VI était représenté par S.A.R le Prince Moulay Rachid.

C'est dans ce cadre qu'un discours royal a été délivré, abordant en bonne partie la dimension migratoire, en en faisant un thème prioritaire et en lui donnant une grande visibilité. De même qu'au nom du Souverain, une note préliminaire intitulée : "Vision pour un agenda africain pour la migration", s'appuyant sur une démarche concrète et pragmatique, a été remise au Chef d'Etat guinéen, Alpha Condé, président en exercice de l'Union Africaine par S.A.R le Prince Moulay Rachid, comme contribution de Sa Majesté le Roi. Rappelons à ce propos que le Souverain avait désigné par le précédent sommet de l'UA comme leader pour gérer la question de la migration au niveau continental et préparer une feuille de route en la matière.

Quelques points relatifs aux jeunes africains

Parmi les principaux points du discours royal liés à la jeunesse africaine, on relèvera ceci :

- La croissance démographique de l'Afrique, ses institutions, la migration et la jeunesse constituent des opportunités à saisir collectivement;
- Ces opportunités sont autant de défis à relever pour contribuer à l'émergence d'une nouvelle Afrique, une Afrique forte, une Afrique audacieuse qui prend en charge la défense de ses intérêts, une Afrique influente dans le concert des nations.
- Une politique volontariste orientée vers la jeunesse canaliserait l'énergie pour le développement. L'avenir de l'Afrique passe par sa jeunesse estimée aujourd'hui à 600 millions et en 2050, 400 millions d'Africains auront entre 15 et 24 ans. Une occasion inespérée s'offre ainsi à l'Afrique de bénéficier d'une main-d'œuvre jeune, éduquée et abondante pour nourrir sa croissance économique;
- Une jeunesse africaine livrée au désœuvrement bloquera l'émergence tant souhaitée du continent. Et si le défi de l'employabilité des jeunes n'est pas traité de toute urgence, cette carence aura pour conséquence leur désœuvrement, renforcera en conséquence leur vulnérabilité et le risque de leur radicalisation;
- Au lieu d'être victimes de l'émigration illégale ou de trafic des êtres humains, les jeunes africains pourraient contribuer à la réalisation de l'agenda africain en matière de sécurité, de paix et de développement.

La migration dans le discours royal du 3 juillet 2017

Le discours royal concerne aussi bien la migration légale africaine que la migration dite irrégulière ou clandestine. Ces deux formes de migration sont considérées comme une "déperdition injustifiable".

S'agissant d'abord de l'émigration légale, celle par exemple qui s'exprime comme exode des compétences, il faut appréhender celles-ci au sens large. Ces compétences englobent non seulement le savoir accumulé au niveau supérieur avant ou après l'émigration, mais également la formation, les compétences techniques, économiques, managériales, sociales, ainsi que l'expérience et le savoir-faire acquis sur le terrain. Ce type d'émigration est vue comme une perte, un amenuisement et appauvrissement en ressources humaines qualifiées, en intelligence, en compétences techniques et professionnelles de l'Afrique au profit des pays d'immigration.

Déjà, dans son discours au 23^{ème} Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique et de France, tenu à Bamako le 3 décembre 2005, le Roi Mohammed VI déclarait ce qui suit à propos de cette hémorragie des compétences et des talents : "A défaut de mettre en place des mécanismes particulièrement attentifs aux besoins des jeunes répondant à leurs aspirations, l'Afrique continuera d'assister impuissante, au gâchis de la fuite des cerveaux".

La migration irrégulière retient également toute l'attention royale comme l'a rappelé le Prince Moulay Rachid : "le destin de nos jeunes est-il au fond des eaux de la Méditerranée ? (...) Des milliers de jeunes africains tentent clandestinement de gagner la rive nord de la Méditerranée, à la recherche d'une vie meilleure, avec tous les risques que l'on connaît. Ils sont des hommes de valeur, des ressources humaines pour notre continent".

Sur les remèdes à cette situation, il est utile à notre sens, de rappeler que le Roi Mohammed VI appelait déjà dans le discours du 6 novembre 2005, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Marche Verte, à s'éloigner de la démarche purement sécuritaire : "l'amplification des flux de l'émigration illégale ayant pour source l'univers de la misère et pour destination celui de l'opulence, appelle un traitement global bien au delà de l'aspect sécuritaire. Celui-ci restera insuffisant en soi si l'on ne

s'avise pas de remédier aux causes économiques et sociales du phénomène dans les pays émetteurs. Or ce traitement reste tributaire au soutien qui doit être apporté au développement local des peuples africains frères pour leur permettre de vivre dans la stabilité, et d'accéder à une vie digne chez eux dans un climat de prospérité partagée et de sécurité globale".

Au niveau de la démarche et de la méthode d'analyse de la migration, le dernier discours royal présenté par le Prince Moulay Rachid, apporte des précisions très importantes : "Il s'agit avant tout de modifier nos perceptions face à la migration, de l'aborder, non comme une contrainte ou une menace, mais comme une force positive. De tout temps, la migration n'a-t-elle pas été un facteur de rapprochement entre les peuples et les civilisations?"

On ne peut que souscrire à cette analyse de la migration envisagée en terme d'interdépendance positive et non pas en terme d'interdépendance négative. De manière précise et de notre point de vue, la migration doit être perçue en terme de facteur de développement, de partenariat mutuellement avantageux, de confiance mutuelle, d'ouverture l'un sur l'autre, d'enrichissement réciproque et d'opportunité. À contrario, elle ne doit pas être perçue comme source de conflits, de désordres et de dérangements, comme source d'insécurité, de risque, de danger, voir même de menace et de fléau à combattre.

Cette question de la perception est capitale. Ceci ne se limite pas en effet à une simple posture intellectuelle. Selon que l'on adopte l'une ou l'autre des deux visions précitées, cela débouche sur un certain nombre de mesures, sur des attitudes, sur des politiques déterminées. Voilà pourquoi, dans le domaine migratoire, il y'a un effort à entreprendre de part et d'autre en matière de communication, de dialogue pour essayer de voir dans quelle mesure le fait migratoire n'est pas mal perçu,

À suivre : Page 17

Relations multilatérales

Le Maroc place la question migratoire au cœur des travaux et préoccupations de l'Union Africaine

(Suite de la page 16)

et s'il n'y a pas un certain nombre de malentendus .

Le discours royal du 3 juillet 2017 ajoute par ailleurs que "traiter le défi de la migration requiert une approche novatrice qui permette d'évaluer les causes , l'impact , d'envisager des solutions , notamment par la création de synergies entre les politiques de développement et de migration " .

Cette approche est intéressante à suivre . De notre point de vue , en matière de politiques migratoires , rien de valable ne peut être fait sans la convergence et sans la synergie pour parvenir à une mutualisation des efforts , à un meilleur usage des divers outils de la migration et à plus de rentabilité et d'efficacité . Les maîtres mots sont les 3 C : coordination , concertation , cohérence .

La cohérence en particulier , suppose à notre sens l'articulation / combinaison des politiques migratoires avec d'autres politiques nationales pertinentes pour mieux agir et parvenir à la transversalité qui est une plus value , en termes de pertinence , d'efficacité et d'efficience des réponses apportées . Il s'agit de jouer sur les croisements et autres politiques comme les politiques de développement , celle de l'emploi , politique de protection des droits humains , approche genre qui ne doit pas être une simple mise en scène ou une action entrant dans une simple logique de promotion féminine , mais l'expression d'une approche transversale .

Le parti pris en terme d'interdépendance positive est celui retenu par le Roi Mohammed VI dans sa contribution annoncée , axée sur la nécessité de développer une vision africaine commune sur la migration , ses enjeux et ses défis . Cette contribution fort attendue dans un proche avenir , a fait par ailleurs l'objet de la remise d'une note préliminaire sur la migration au président en exercice de l'UA . À notre sens , ce document préliminaire est destiné à circuler parmi les chefs d'Etats pour recueillir leurs remarques et suggestions afin d'en tenir compte dans une nouvelle version permettant une adoption consensuelle

Éléments sur la note préliminaire du Roi du Maroc sur la

migration

Le contenu de ce document préliminaire n'a pas été publié intégralement . Seules ses grandes lignes ont été synthétisées notamment dans une dépêche de l'agence officielle Maghreb Arabe Presse (MAP) , en relevant quatre axes :

- Le premier axe porte sur les politiques nationales . Ainsi , chaque pays a la responsabilité régalienne de gérer la migration illégale , de lutter contre les trafics de tous genres et de créer les conditions politiques d'intégration des migrants , tout en veillant à la protection de leurs droits . D'après la MAP , la migration , selon la note , ne doit pas être un instrument de répression ;
- La migration en Afrique étant une migration de travail essentiellement intra-africaine , le deuxième axe consiste en une coordination sous régionale sans laquelle les politiques nationales de gestion seront vaines . Tous les pays du continent africain sont devenus à la fois des pays d'émigration , de transit et d'ins-

tallation , mais à des échelles variées .;

- Le troisième axe consiste en la nécessaire adoption d'une perspective continentale permettant la mise en place d'une stratégie commune de la migration , en vue de surmonter les obstacles et défis que pose la question de la migration aux pays africains ;
- Le quatrième axe est relatif au partenariat international . Toujours selon MAP , la note préliminaire souligne la nécessité pour les pays africains et l'Union Africaine d'évaluer les défis et les opportunités de la migration et d'y donner suite . Dans ce cadre , la migration doit faire l'objet de partenariats dans lesquels l'Afrique devra pleinement jouer son rôle . Selon le même document préliminaire , il est primordial que l'Afrique parle d'une seule voix au niveau international , défende une vision commune et mette en place une gouvernance partagée sur les questions de mobilité .

Le Maroc qui a réintégré fin janvier

2017 l'Union Africaine (UA) , se présente ainsi comme exemple de gestion des migrants depuis qu'il a adopté en septembre 2013 une nouvelle politique migratoire humaniste , généreuse et solidaire et mené dans cet esprit deux campagnes de régularisation (la seconde encore en cours) de régularisation d'immigrés en situation administrative irrégulière , venant principalement de pays africains subsahariens . Ce statut lui impose un certain nombre de devoirs qui sont à assumer .

Par ailleurs , l'appel du Maroc à une vision commune africaine sur la migration et à un agenda africain en la matière , joint à sa coprésidence avec l'Allemagne en 2017 et 2018 du Forum Global Migration Développement ne font qu'endosser plus de responsabilités au gouvernement marocain et à toutes les institutions nationales marocaines chargées du dossier migratoire (étrangers au Maroc et citoyens marocains à l'étranger) , afin qu'à l'échelle du Maroc , la mise à niveau se fasse à tous les niveaux de ce dossier migratoire .



Photo : A. El Fouladi



Point de vue

Al Hoceïma : En attendant de démêler l'écheveau



Par Mustapha Bouhaddar

Depuis des années, voire depuis toujours, le Maroc surveille le Rif comme le lait sur le feu.

Dernier événement en date avant l'état actuel : des échauffourées ont éclaté contre les forces de l'ordre, le 5 février dernier, suite à l'organisation d'un sit-in commémorant le 54^{ème} anniversaire de la mort d'Abdelkrim El Khattabi, leader de la rébellion du Rif contre l'occupation espagnole durant les années 1920.

Un région hantée par son passé

Bilan: une trentaine de blessés parmi les policiers. Les autorités marocaines tentent les voies du dialogue. Mais sans arriver à calmer des rifains qui demandent au régime la réhabilitation d'une région encore hantée par son passé.

L'histoire de ce marchand de poisson rappelle celle du marchand de légumes tunisien, car ils ont un point commun « La hogra » mot en dialecte arabe qui signifie « persécution ».

N'empêche ! Au Maroc, la contestation ne faiblit pas dans la région du Rif, plus exactement dans la ville d'Al Hoceïma, où la mort accidentelle d'un vendeur de poisson en octobre dernier a déclenché ce vaste mouvement de protestation. Les difficultés économiques grandissantes que connaissent les habitants de cette région ainsi que l'absence de perspective d'avenir expliquent en partie leur colère.

Comme l'analyse si bien le journaliste Dominique Baillard dans un article pertinent parue le 1er juin 2017,

c'est lui qui souligne : « Ce fait divers met en évidence quelques-uns des ingrédients historiques de l'économie de survie de cette région : la contrebande et la pêche. Le poissonnier a été broyé par une benne à ordures en essayant de sauver sa cargaison d'espadon, dont la pêche est interdite à cette période de l'année, c'est pourquoi la police voulait détruire cette marchandise.

La pêche légale, notamment de la sardine, qui a fait tourner jusqu'à cinq conserveries dans cette ville dans les années 90, est en train de mourir, à cause de l'épuisement des ressources halieutiques. Il n'y a guère d'autres activités. Le tourisme est resté balbutiant.

Pour survivre dans cette région longtemps oubliée, paraît-il, du pouvoir central, surtout célèbre pour la culture du cannabis qui assure un revenu de subsistance aux paysans des montagnes avoisinantes, souvent on la quitte... Pour d'autres régions du Maroc, ou bien pour l'Europe. Mais migrer de l'autre côté de la Méditerranée est devenu de plus en plus difficile. Les habitants sont aujourd'hui à bout de souffle.

Aujourd'hui, la ville d'Al Hoceïma se meurt : six logements sur dix sont vacants, et le chômage est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

« Il n'y a pas un Rif, mais une réalité complexe »

Depuis l'arrivée au pouvoir du roi Mohammed VI, il y a eu un effort financier considérable pour sortir le Rif de l'isolement et de l'extrême pauvreté avec de grands travaux d'infrastructure et d'industrialisation.

Avec un certain succès. Grâce à une route côtière qui relie d'ouest en est Tanger à la ville de Saïdia proche de la frontière algérienne, les quatre grands ports du nord du pays sont aujourd'hui connectés et les zones économiques spéciales créées à Tanger commencent à porter leurs fruits. « Il n'y a pas un Rif mais une réalité complexe, selon la chercheuse Kenza Afsahi, cette sociologue économiste du centre Emile Durkheim de Bordeaux travaille sur le marché du cannabis, avec des cités en pleine expansion et d'autres en-

core totalement enclavées, c'est le cas d'Al Hoceïma ». L'autoroute qui devait lui ouvrir les portes du sud n'est toujours pas terminée et le grand plan de développement de la ville n'a démarré qu'en 2015.

Les manifestants ont des revendications très concrètes, ils demandent des hôpitaux, des usines... Parce qu'ils ne voient toujours pas les retombées de ce grand plan de développement.

A cause de son isolement, Al Hoceïma est toujours la ville la plus chère du Maroc. Les contestataires irrités par les retards pris par certains projets « veulent aussi être mieux associés, explique Kenza Afsahi, ils n'adhèrent pas par exemple à la marina prévue. » Ils préféreraient des usines, des activités qui fourniraient au plus vite un travail au plus grand nombre.

Enfin ils ont été échaudés par la perte de leur statut de chef-lieu quand les services administratifs ont été délocalisés à Tanger devenue capitale régionale dans le cadre du redécoupage territorial. « Les habitants veulent aussi des écoles, des universités pour leurs enfants. C'est l'une des rares régions qui n'a pas d'antenne universitaire. Et le développement passe aussi par l'éducation », ajoute Kenza Afsahi. Dans cette région l'analphabétisme concerne quatre personnes sur dix.»

La mauvaise gestion du dossier d'Al Hoceïma et le mécontentement du Roi

Comme le rapporte « Jeune Afrique » du 26 juin 2017 sous le titre « Maroc : Mohammed VI recadre ses ministres sur le projet de développement du Rif », "Le roi du Maroc a fait part tout récemment de sa « déception » à ses ministres pour le retard pris dans la mise en place du programme de développement lancé en 2015 dans la région du Rif. Huit mois après le début de la contestation dans cette région marginalisée, Mohammed VI a exigé d'accélérer les investissements prévus par le programme « Al Hoceïmaq *Manarat Al Moutawassit* ». " (Al Hoceïma Phare de la Méditerranée NDLR)

Toujours selon « Jeune Afrique » cité ci-dessus, "Selon un communiqué du cabinet royal, le souverain marocain

a critiqué ses ministres pour la non-exécution dans les délais impartis des projets prévus au titre du programme « Al-Hoceïma : « Manarat Al Moutawassit » (« Al-Hoceïma : le phare de la Méditerranée »). Ce programme, lancé en 2015 et qui doit s'achever en 2019, est doté d'une enveloppe globale de 6,5 milliards de dirhams (près de 600 millions d'euros)."

Dépolitisation des projets sociaux

D'après le communiqué du cabinet royal, Mohammed VI a donné pour consigne aux ministres de l'Intérieur et des Finances de « mener les enquêtes nécessaires à ce sujet », afin que les services de l'État « fixent les responsabilités et établissent un rapport dans les plus brefs délais ». Il a également insisté sur « la nécessité d'éviter la politisation des projets sociaux et de développement réalisés ou leur exploitation à des fins étroites »

Autre dossier abordé lors de ce Conseil des ministres : l'adoption d'un projet de loi renforçant l'indépendance du pouvoir judiciaire, sur lequel Mohammed VI a demandé d'aller plus vite, et la nomination de nouveaux gouverneurs, notamment à Al Hoceïma.

Quoi qu'il en soit, Le Roi Mohamed VI, fait tout ce qu'il peut pour tirer le Maroc vers le haut, et le peuple le lui rend bien, d'ailleurs, ce dernier ne s'est pas soulevé pendant le printemps arabe, il est resté fidèle au Roi.

Espérons que le Royaume réussisse à faire face à l'ingérence des grandes puissances, qui ont mis à mal la Lybie, l'Irak, la Syrie... car la liste est longue. Nous ne pensons pas que ces pays vivent mieux qu'avant leur révolution. Ils sont dans une sorte de no man's land où ils sont humiliés, abandonnés, et sans avenir.

Le Maroc se relèvera comme il l'a toujours fait, Mohamed V avait dit un jour à Hassan II : « Le Maroc est un lion, mais il faut de temps en temps maintenir sa laisse et prendre soin de ce peuple intelligent et fidèle à son monarque. »

.../



Point de vue

Al Hoceima et le Rif à toutes les sauces...



Par Mohamed Mellouki,
(Colonel à la retraite)

L'affaire d'Al Hoceima est jusqu'à présent gérée un peu par tout le monde. Par les concernés, les bonnes volontés et les intrus, chacun à sa manière, avec ses idées et objectifs et ses condiments, comme dans la préparation de la 'Hrira' (Soupe marocaine NDLR).

Le gouvernement essaie, tant bien que mal, d'en minimiser les dégâts, et d'autres se drapant du manteau de médiateurs et défenseurs des droits de l'homme, ou pêchant en eaux troubles et nourrissant des intentions inavouées croient pouvoir profiter de l'aubaine pour s'octroyer une stature de zaïm.

Mr Benkirane multiplie les insinuations tous azimuts tantôt en pourfendeur, tantôt en lançant des appels du pied, croyant encore à un probable retour sur scène, faisant sans vergogne, l'impasse sur sa responsabilité dans l'affaire. Quel-

ques inféodés aigris par son éviction, ayant consommé leur miel du temps de gloire du mentor, distillent maintenant leur fiel sur le successeur.

Et des myopes qui rêvent d'un printemps rifain !

Et des illuminés qui s'emballent pour une déflagration nationale !

Et des petites cervelles qui pensent qu'un renvoi du gouvernement El Othmani serait la panacée aux problèmes du pays !

Et des penseurs qui ont, de tout temps, eu un bœuf sur la langue, hormis les démonstrations d'érudition dans des cénacles préalablement acquis, découvrent brusquement que l'intelligentsia nationale a une part de responsabilité dans la dégradation de la situation, sans apporter, pour autant, de projet alternatif !

Et d'autres voix, souvent hors jeu, profitant, néanmoins, de moyens de médiatisation, confondant chauvinisme et nationalisme et réduisant la notion patriotique à leur petite dimension intellectuelle et mentale se croient habilitées à mettre leur grain de sable dans l'affaire !

Mais tout ce tintamarre sera bientôt fini, dans quelques jours, le 30 juillet. A cette date, avec le discours royal, la vague sur laquelle auront surfé les uns et les autres va les rejeter en bloc, violemment sur les rochers du rivage. Parce qu'au delà de cette limite, le pays risquerait d'entrer dans la sédition. L'affaire d'Al Hoceima redeviendra une question exclusivement d'Etat, et tout le monde sera obligé de rentrer dans l'ordre, parce que le régime ne laissera pas scier la branche sur laquelle il est assis.

Levée d'Interdiction des appareils électroniques en cabine sur les vols à destination des États Unis d'Amérique

Royal Air Maroc annonce que l'interdiction d'emporter des appareils électroniques en cabine à bord de ses vols à destination des États-Unis sera levée à partir de jeudi 13 juillet 2017.

« Notre priorité absolue est la sécurité des passagers ainsi que leur confort à bord de nos avions. Nous espérons que cette nouvelle trouve satisfaction auprès de nos clients voyageant vers les États-Unis », souligne M. Abdelhamid Addou, Président Directeur Général de Royal Air Maroc.

Pour rappel, depuis le 25 mars 2017, tous les passagers voyageant sur les lignes Royal Air Maroc, à destination des États Unis d'Amérique, y compris les passagers en transit à l'aéroport Casablanca Mohammed

V, s'étaient vu interdire d'emporter des appareils électriques et électroniques en cabine ; conformément aux instructions des autorités américaines.

Royal Air Maroc avait annoncé qu'à compter de cette date, tout objet électronique, à l'exception des téléphones portables (Smartphones) et appareils médicaux nécessaires au voyage, devait être placé dans les bagages en soute pour tous les vols à destination des États Unis d'Amérique.

Les États-Unis ont imposé une interdiction similaire sur tous les vols en provenance de huit pays : le Maroc, l'Égypte la Jordanie, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar et la Turquie.

Source : RAM

POUR VOTRE INFORMATION

Maghreb Canada Express met à la disposition de son lectorat une TRIBUNE LIBRE .

Vous avez une Histoire personnelle, une plainte, une opinion qui vous tient à cœur et que vous voulez partager ?

Envoyez-nous votre texte par courriel à :

info@maghreb-canada.ca

(Maximum 1000 mots)



Maghreb

Canada

Info

Édition électronique du Journal "Maghreb Canada Express" "D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca ou maroc-canada.ca ou maroc-canada.info

Signature d'une convention entre CAP SUD MRE et le Conseil Régional des Adouls de la Cour d'Appel d'Agadir



Par Salem Fkire Président CAP SUD MRE

En ce samedi 8 juillet 2017, au cours de la Journée Portes Ouvertes du Conseil Régional des Adouls de la Cour d'Appel d'Agadir, et en présence du Président de la commune d'Agadir, Vice-Président du Conseil Régional Souss Massa, vice-président du Corps National des Adouls, et les représentants du Ministère de la justice, du CCME, et du président de la cour d'Appel d'Agadir, une convention a été signée entre CAP SUD MRE (1), représentée par son Président, M. SALEM FKIRE, et le Président du Conseil Régional des Adouls de la Cour d'Appel d'Agadir, Monsieur KHALID EL OTMANI.

Par cet engagement, le Conseil Régional des Adouls a confirmé l'intérêt qu'il porte à la composante des Marocains Résidents à l'Étranger en tant que citoyens ayant des attentes particulières au vu de leur détachement physique avec la Nation.

Après les différentes signatures de conventions entre CAP SUD MRE et M. Ben Abdellah du PPS, M. Benkirane du PJD, M. Chabat de L'ISTIQLAL, M. Bakkoury du PAM, M. Rhannouni de la CGEM, CAP SUD MRE amplifie ainsi sa portée par l'axe juridique avec ce nouvel engagement du Conseil Régional des Adouls.

L'ADOUL a toujours été considéré par la diaspora, surtout celle de première génération, comme un acteur primaire pour la gestion des différents actes administratifs. Il était donc indispensable pour CAP SUD MRE d'entreprendre un rapprochement avec cette corporation afin de mieux appréhender les be-

soins et les attentes des MRE de toutes générations.

C'est à ce titre que nous avons établi 5 axes majeurs :

1. Prise en considération des différences linguistiques de la diaspora en permettant une traduction de tout acte dans la langue du citoyen MRE impliqué.

2. Un processus de prise en compte de priorités sur la possibilité de suivi des dossiers. Nécessité d'avoir un soutien de premier ordre et de confiance sans faille dans, notamment :

- Acquisition de Bien ;
- Héritage ;
- Spoliation .

Moyennant la mise en place de :

- Soutien à l'accès à l'administration foncière;
- Soutien à l'accès aux institutions bancaires type FICOBA ;
- Soutien à l'accès à l'administration d'état civil ;
- Soutien à l'accès à l'administration judiciaire.

3. Renforcement du processus et des démarches concernant les situations de divorce

4. Renforcement de l'information des droits et devoirs des retraités immigrés âgés

5. Renforcement de l'information des droits et devoirs des retraités français sur le territoire marocain.

Nous félicitons le Conseil des Adouls pour cette Journée Portes Ouvertes qui nous a permis d'intervenir au même titre que les différents chercheurs et avocats spécialisés, permettant ainsi d'avoir un échange avec un auditoire composé, entre autres, des représentants des Conseil Régionaux des Adouls venus de l'ensemble du territoire. Ces échanges furent le moyen d'apporter des précisions sur les nouveaux besoins de la composante MRE.

(1) MRE—Marocains résident à l'Étranger.



Consulat Général du
Royaume du Maroc
Montréal



القنصلية العامة للمملكة المغربية
مونتريال

Annonce

Assistance juridique aux ressortissants marocains

Dans le cadre de ses efforts continus visant l'amélioration des prestations consulaires, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'informer la communauté marocaine établie au Canada qu'il a signé un contrat de consultations juridiques avec Maître Gabrielle Azran, de l'Étude Azran & Associés afin d'apporter l'assistance juridique nécessaire aux membres de notre communauté, désirant bénéficier de cette prestation.

La rencontre avec Me Gabrielle Azran consiste à fournir aux ressortissants marocains les conseils et les orientations juridiques adéquats afin d'entreprendre, en toute connaissance de cause, les démarches qui s'imposent auprès des autorités compétentes au Canada. Les conseils juridiques concerneront les domaines du droit civil, du droit de la famille, du commerce, et de l'immigration.

Toute personne intéressée par ce service, mis en place par le Consulat, est invitée à contacter Me Gabrielle Azran directement au n° de téléphone 514-499-2010, poste 25 en vue de prendre un rendez-vous afin de bénéficier d'une consultation juridique sans frais.

Les consultations auront lieu au siège du Consulat et seront programmées au titre du troisième trimestre de l'année 2017, comme suit :

21 juillet 2017 - 4 août 2017
18 août 2017 - 1 septembre 2017
15 septembre 2017 - 29 septembre 2017

N.B : les consultations juridiques n'entraînent nullement un suivi des requêtes des ressortissants marocains devant les tribunaux ou toute autre administration du pays d'accueil.

Nos nouveaux tarifs publicitaires défient toute concurrence !

TARIF FIDÉLITÉ

1/8 de page

À partir de 42\$ (N et B)

et 59\$ (Couleur)

TARIF FIDÉLITÉ

1/4 de page

À partir de 75\$ (N et B)

et 100\$ (Couleur)

TARIF FIDÉLITÉ

1/2 page

À partir de 135\$ (Noir et Blanc)

et 190\$ (Couleur)

Pour plus d'infos ou pour un devis :

Journal Maghreb Canada Express

514-576-9067

Courriel : info@maghreb-canada.ca

(Pages internes avec abonnement)

PRATIQUEZ LE SPORT DU TIR À LA CIBLE

Cours canadien de sécurité dans
le maniement des armes à feu à
autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Pour le tir récréatif ou pour les
emplois qui exigent le port d'arme



Coût : 85 \$
matériel inclus

Tél. : 514 252-3056
Sans frais : 1 888 514-7847

www.fqtir.qc.ca

Fédération ●●●
Québécoise de Tir